

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2025-2026

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Orientation en son : Pratiques et recherches 2
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	2
Crédits ECTS	18 ECTS
Prérequis	Aucun
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce parcours vise à développer une approche intégrée de la recherche en arts contemporains, alliant théorie et pratique avec une attention particulière portée aux arts sonores dans leur diversité actuelle. Il s'agit d'explorer, analyser et contextualiser les démarches artistiques en les situant au croisement d'enjeux esthétiques, économiques et politiques.</p> <p>L'accent est mis sur l'étude critique des œuvres – qu'elles soient sonores, performatives ou textuelles – ainsi que sur l'examen des dispositifs et des stratégies formelles mis en œuvre par les artistes et les commissaires. L'objectif est de cultiver un regard analytique, d'enrichir la pratique par la recherche, et de comprendre les dynamiques contemporaines qui traversent les champs de l'art et du son, afin d'en faire à la fois un objet d'étude et un terrain d'expérimentation.</p>
Contenus et formes d'enseignement	<p>Ce module aborde les pratiques de la création sonore contemporaine (pratiques sonores, pratique aurales, techniques son et lutherie expérimentale) dans une approche transdisciplinaire (arts visuels, arts sonores, arts performatifs, écriture, technologies analogiques et numérique)</p> <p>Le module se compose de :</p> <p>Pratiques sonores et aurales : Ce séminaire a pour objectif de concevoir et déployer une recherche créative au cœur des arts sonores contemporains. Il s'agit d'y affirmer le son comme paradigme central, en adoptant une approche transversale qui embrasse à la fois la création sonore et l'ensemble des pratiques artistiques qui s'y articulent – qu'elles relèvent de l'installation, de la performance, des médias ou des études théoriques. L'enjeu est d'interroger le sonore non seulement comme matériau, mais comme cadre conceptuel capable de redéfinir les modalités de la recherche et de la production artistique.</p> <p>Unité son : ce cours permet la mise en place théorique et globale des questions liées à l'art et aux aspects sonores.</p> <p>Workshop son : permet de travailler de manière individuelle et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de thématiques/pratiques/sites proposés par un ou une artiste invitée.</p>

	<p>Techniques son : Les techniques de captation, d'édition et de diffusion sonore y sont abordées comme des champs d'expérimentation créative, en résonance avec les recherches pratiques, conceptuelles et contextuelles développées dans le séminaire.</p> <p>L'objectif est d'acquérir une maîtrise technique des outils des arts sonores contemporains, non comme un simple savoir-faire, mais comme un levier pour nourrir et concrétiser des questionnements artistiques personnels. Chaque approche technique est ainsi réinvestie dans une démarche de recherche, permettant d'articuler gestes créatifs, réflexion critique et réalisation concrète.</p> <p>Histoire du son : Au travers ce cours, il s'agira d'étudier différentes modalités de coexistence par lesquelles musique, son et arts visuels dialoguent, s'enrichissent, se font écho, circulent, se reconfigurent et se réinterprètent. En d'autres termes, l'objectif sera de tisser le récit "à bruit secret" d'un dialogue ininterrompu entre arts visuels et son. Quelque part entre une histoire des arts et des histoires croisées du son et de l'art.</p> <p>Jury : Les étudiant-e-x-s conceptualisent et réalisent un projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel composé de professeur-e-x-s d'atelier et d'intervenant-e-x-s. La qualité de la réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange fait partie de l'évaluation</p>		
Modalités d'évaluation et validation	Les connaissances des étudiant-e-x-s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active aux cours constitue également un élément d'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».		
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x- responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
Enseignant-e-x-s	Christophe Fellay, Anne Le Troter, Maxime Guitton, Alain Renaud, Maximilien Urfer et intervenant-e-x-s		
Responsable du module	Christophe Fellay		
Descriptif validé le	8 septembre 2025	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels